

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 10 juillet 2025 à Malabo (République de Guinée Equatoriale), sous la présidence de Monsieur Ivan BACALE EBE MOLINA, Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la République de Guinée Equatoriale.

Après avoir pris connaissance de l'état de mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées lors de ses sessions antérieures, le Conseil d'Administration a analysé l'évolution récente de la conjoncture économique et financière de la Sous-région ainsi que les perspectives à court et moyen termes. De même, le Conseil d'Administration a pris note des avancées enregistrées dans le cadre de la coopération entre les pays membres de la CEMAC et le Fonds Monétaire International (FMI).

En outre, le Conseil d'Administration a adopté les Rapports du Comité d'Audit et du Collège des Censeurs pour le deuxième trimestre 2025, le Rapport annuel 2024 de la BEAC, le nouveau logo de la BEAC ainsi que le Plan Stratégique 2026-2030 de la Banque Centrale.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a délivré son avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) du Règlement relatif aux conditions d'exercice et à la supervision de l'activité des Caisses des Dépôts et Consignations dans la CEMAC ainsi que du Règlement relatif au traitement des comptes inactifs et des avoirs en déshérence dans les livres des établissements assujettis à la COBAC./-

Le Président du Conseil d'Administration,



Ivan BACALE EBE MOLINA